

Ma première rentrée
en Maternelle

Les grands jours d'Éproulène

La rentrée à la maternelle

Annelle Modère - Didier Dufresne



MANGO JEUNESSE

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2021 - 2022

Les inscriptions des enfants **nés en 2018**
pour l'entrée en Maternelle se feront

**Sur rendez-vous
uniquement :**

**Vendredi 19 mars 2021
de 17h00 à 19h00**

et

**Samedi 20 mars 2021
de 9h00 à 12h00**



Merci de contactez le :

03.89.27.16.20

pour prendre rendez-vous

Se munir :

- ☛ du livret de famille **ou** d'une pièce d'identité
- ☛ du carnet de santé (**vaccin DTP à jour à la rentrée des classes**)
- ☛ la fiche de renseignements **dûment remplie**
- ☛ la fiche d'urgence **dûment remplie**
- ☛ un justificatif de domicile de – de 3 mois.

**ATTENTI
ON**

GROUPE SCOLAIRE Charles GRAD TURCKHEIM

☎ 03 89 27 16 20

courriel : ce.0681777m@ac-strasbourg.fr



FICHE DE RENSEIGNEMENTS Année scolaire 2021 / 2022

Classe : Maternelle PS (petite section) MS (moyenne section) GS (grande section)
(merci de cocher la case correspondante)
Cursus : Monolingue Bilingue (merci de cocher la case correspondante à votre souhait)

ÉLÈVE
 NOM : Prénom(s) :/...../...../
 NOM d'usage : Sexe : Féminin Masculin
 Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance Département
 Nationalité (à des fins exclusivement statistiques) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

RESPONSABLES LÉGAUX

	PERE	MERE
Nom		
Prénom		
Adresse complète		
N° sécurité sociale		
N° de téléphone du domicile		
N° de téléphone portable		
Courriel		
Profession		
Employeur (nom et adresse)		
N° de téléphone professionnel N° de votre poste de travail		
Nationalité	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre (préciser)
Situation de famille	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Recomposé <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf	<input type="checkbox"/> Mariée <input type="checkbox"/> Divorcée <input type="checkbox"/> Séparée <input type="checkbox"/> Recomposée <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Pacsée <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuve
Résidence de l'enfant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si nouvelle compagne ou nouveau compagnon merci d'indiquer ci-dessous :		
Nom } Prénom } Adresse } Tél. }		

Par principe, le père et la mère exercent conjointement l'autorité parentale, sauf dans le cas d'une décision de Justice. **En l'absence d'information remise au directeur de l'école** au moyen d'une copie d'un acte judiciaire (tel que copie du jugement de divorce ou de séparation précisant les modalités de garde de l'enfant, ou une déclaration conjointe ou un acte de communauté de vie), **chacun des deux parents a les mêmes devoirs et les mêmes droits, notamment pour que l'enfant lui soit confié.**

AUTRE RESPONSABLE LEGAL (PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE)

Lien avec l'enfant : Autorité parentale : OUI NON
 Organisme ou Nom :
 Fonction :
 Adresse :
 Téléphone : Téléphone portable :
 Courriel :

FRERES ET SOEURS

Nom prénom	Date de naissance	Nom prénom	Date de naissance
.....
.....

PERSONNE(S) À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉE(S) À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE

NOM : Prénom : A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail : Numéro de poste :

NOM : Prénom : A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail : Numéro de poste :

INFORMATIONS PERISCOLAIRES (cocher la case correspondant à votre choix)

Garderie matin OUI NON Garderie soir OUI NON Restaurant scolaire OUI NON

ASSURANCE DE L'ENFANT

L'assurance « individuelle - accidents » et « responsabilité civile » pour les activités scolaires est obligatoire. Dès la rentrée scolaire, vous devez fournir une attestation d'assurance mentionnant explicitement les risques à couvrir précisés ci-dessus.

Responsabilité civile : OUI NON Individuelle accident : OUI NON
Compagnie d'assurance : Numéro de police d'assurance :

DROIT A L'IMAGE

Des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être réalisées et utilisées en vue de la réalisation d'un DVD et/ou d'une exposition dans le cadre scolaire.

Nous sollicitons donc votre autorisation pour l'année scolaire 2019 / 2020

Nous soussignons : Madame agissant en qualité de mère.

Monsieur agissant en qualité de père.

Autorisons l'école et l'APE à utiliser l'image de notre enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux. Autorisons l'école et l'APE à utiliser l'image de notre enfant en dehors de ses locaux, soit :

sur le site de l'association de l'APE de l'école, des CD roms ou DVD de rencontres et projets scolaires, des journaux.

NB : Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.

AUTORISATION (Attention : Ne cocher qu'en cas de refus)

Mère :

Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.

Père :

Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.

SIESTE : Votre enfant fera-t-il la sieste à l'école ?

OUI

NON

Le(s) responsable(s) de l'enfant désigné ci-dessus déclare(ent) avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et s'engage(ent) à le respecter, notamment l'assiduité. Il(s) s'engage(ent) à faire connaître au directeur les modifications à venir concernant les renseignements donnés ci-dessus.

Fait à, Le,
Signature du père Signature de la mère



FICHE D'URGENCE

**Année scolaire
20...../20.....**

(DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par
les familles à chaque début d'année scolaire.)

Réf : B.O. Hors Série N°1 du 06 janvier 2000

Cachet de l'établissement

Mission de Promotion de la
Santé en Faveur des Elèves

Nom : _____	Classe :
Prénom :	Date de naissance :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

	Père	Mère
Nom		
Adresse		
N° de téléphone du domicile :		
N° du portable		
N° du travail :		

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

..... ☎ _____

N° et adresse du centre de sécurité sociale

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Si l'état de santé de votre enfant nécessite un suivi particulier que vous jugez nécessaire de porter à la connaissance du service santé de l'établissement dans lequel il est scolarisé (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) merci de transmettre ces informations personnelles et confidentielles, sous enveloppe fermée, à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Si l'état de santé de votre enfant nécessite la mise en place d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dans le cadre d'une maladie chronique (circulaire n°2003-135 du 08 septembre 2003), merci de joindre, sous pli cacheté à l'attention du service de santé scolaire, un courrier de votre médecin traitant ou du spécialiste. Ce courrier doit comprendre un **protocole d'urgence** ainsi qu'une **ordonnance pour les traitements concernés.****

Enveloppe confidentielle remise :

Oui Non À _____ le,

(Merci de mettre une croix
dans la case concernée)

Signature des parents